le comprendront et excuseront les deux Comités.

Les officiers qui ont placé des cartes voudront bien prévenir leurs amis.

MODES D'HIVER. — Voir les modèles de manteaux et parures en fourrure de la **Maison FOURNIER**, 30, rue Esquermoise, à LILLE. 462

La mort du doyen des archers

Nous avons annoncé la mort à l'âge de 86 ans de M. Gustave Happe, médaillé du Travail, ancien

M. Gustave Happe

combattant de 1870—71, doyen de la Fédération des Archers de Roubaix.

Les funérailles de ce vieux brave, qui prit part à la bataille de Reichshoffen, auront lieu aujourd'hui samedi, à 11 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre.

La Commission des Archers de l'Epeule prie ses membres d'assister aux funérailles. Réunion à 14 h., au siège.

POUR LA T.S.F., une seule adresse: **F. Uzeel**, 60, rue de la Gare, Roubaix. (Voir annonce).

La vie religieuse en 1930

Nous publions ci-dessous la statistique des baptêmes, mariages et sépultures enregistrés dans les douze paroisses de Roubaix au cours de 1930 :

Saint-Martin. — 157 baptêmes, 100 mariages, 133 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 162 baptêmes, 102 mariages, 128 sépultures.

Notre-Dame. — 146 baptêmes, 83 mariages, 171 sépultures, dont 58 d'hospitalisés de Blanchemaille. En 1929, il avait été enregistré 157 baptêmes, 82 mariages, 130 sépultures.

Sainte-Elisabeth. — 222 baptêmes, 130 mariages, 198 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 236 baptêmes, 162 mariages, 217 sépultures.

Saint-Joseph. — 160 baptêmes, 95 mariages, 95 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 180 baptêmes, 84 mariages, 108 sépultures.

Sacré-Cœur. — 231 baptêmes, plus 16 baptêmes de Polonais, 112 mariages, plus 28 mariages de Polonais, 147 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 196 baptêmes, 117 mariages, 178 sépultures.

Saint-Jean-Baptiste. — 124 baptêmes, 71 mariages, 158 sépultures, dont 74 de la maison de l'Hospice de Barbieux et 5 de la Maison de retraite. En 1929, il avait été enregistré 125 baptêmes, 65 mariages, 171 sépultures, dont 94 de l'Hospice et 6 de la Maison de retraite.

Saint-Sépulcre. — 184 baptêmes, 73 mariages, 98 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 154 baptêmes, 82 mariages, 113 sépultures.

Très-Saint-Rédempteur. — 585 baptêmes dont 382 à l'hôpital, 115 mariages, 422 sépultures, dont 271 provenant de l'hôpital de la Fraternité. En 1929, il avait été enregistré 579 baptêmes, dont 370 à l'hôpital, 113 mariages, 522 sépultures dont 312 à l'hôpital.

Saint-Antoine. — 63 baptêmes, 35 mariages, 45 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 59 baptêmes, 38 mariages, 57 sépultures.

Saint-François. — 54 baptêmes, 35 mariages, 38 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 46 baptêmes, 47 mariages, 36 sépultures.

Saint-Michel. — 104 baptêmes, 36 mariages, 57 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 86 baptêmes, 43 mariages, 60 sépultures.

Saint-Vincent de Paul. — 28 baptêmes, 9 mariages, 14 sépultures. En 1929, il avait été enregistré 21 baptêmes, 11 mariages, 17 sépultures.

Pour toute la ville

Au cours de l'année 1930, dans l'ensemble des paroisses de Roubaix, il a été enregistré 2.074 baptêmes, 922 mariages, 1.576 sépultures.

L'année précédente avait donné : 1.981 baptêmes, 946 mariages et 1.738 sépultures.

BIJOUTERIE DELAPLACE, 17, Cte-Rue, Rx — Bijour or. Fix. Fantaisie. Montres. 26648

M. DÉSIRÉ SPRIENS
vérificateur principal de l'Abattoir
PREND SA RETRAITE

A dater du 1er janvier, M. Désiré Spriens, vérificateur principal de l'Abattoir, est admis à prendre sa retraite.

Après avoir accompli son service militaire dans l'artillerie, où il était sous-officier, M. Désiré Spriens est entré dans l'inspection sanitaire le 1er janvier 1900; il s'y est fait remarquer aussitôt par son courage et son dévouement.

M. Spriens était chargé également de la réception des viandes des établissements hospitaliers, des cantines scolaires et du Bureau de Bienfaisance.

Pendant la guerre, avec les plus grands risques, il assura le service d'inspection des viandes introduites à l'insu des Allemands et donna tout le reste de son temps à l'hygiène générale de la ville, ainsi qu'à la chasse aux produits avariés qui sortaient des équarissages allemands et qui étaient vendus à la population affamée.

Après la guerre, indépendamment de son service d'inspection, il fut chargé de la tarification des viandes, du classement des animaux de boucherie par catégories, de la surveillance du frigorifique, — fonctions très délicates, très difficiles, qui nécessitent beaucoup de connaissances.

M. Spriens est chevalier du Mérite agricole depuis 1922 ; il est en outre titulaire de la Médaille d'honneur communale.

A cette occasion, le personnel du service d'hygiène s'est réuni. M. Lantoine, vétérinaire inspecteur, qui remplaçait M. le docteur Rivière, directeur, a donné au nouveau retraité l'assurance de la sincère amitié de tous ses collègues. Il a rappelé les immenses services rendus par M. Spriens durant les 31 années qu'il a passées au poste très difficile de vérificateur de l'Abattoir.

Très ému, M. Désiré Spriens a remercié ses collègues de cette manifestation de sympathie et la soirée s'est poursuivie dans la plus franche gaieté.

1812-1931. .. Depuis 119 ans, l'Elixir Antiglaireux du docteur Guillié guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (Asthme, congestions, rhumatismes, etc.). Prix: 15 francs. (Impôt compris). Toutes pharmacies. 27455d

Remise de distinctions
à la Caisse d'Epargne de Roubaix

Au cours de la réunion du Comité directeur dont nous avons rendu compte, une plaquette de vermeil a été remise à M. J. Blicq, caissier, pour ses 30 ans de présence et une plaquette d'argent à M. L. Delcueillerie, pour ses 20 années de service. Nous leur adressons nos vives félicitations.

ETRENNES AUX HALLES CENTRALES. — **Boucherie Crommelinck**, entrée grand'porte. Pot au feu, 4,50; aloyau, 9,95; entre-côte, 7,95. 17456

Société de secours mutuels « L'Employé »

Le Conseil d'administration s'est réuni le 28 décembre 1930, sous la présidence de M. Charles Deboosère, président. Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente, qui est adopté sans observations. Neuf nouveaux sociétaires sont admis. Un membre honoraire. Quatre naissances. Un décès. Huit dossiers maladies.

La recette aura lieu au siège, 8, rue du Grand-Chemin, le dimanche 11 janvier 1931, de 10 h. à 12 h.

Sont de service: MM. D. Tiberghien, Elie Flahaut, Jules Ferlin, Nestor Petit, Georges Bataille, Edgard Petit, Gustave Longuespé, Charles Lamère, Jean Decrac, Charles Lérisson.

A LA VUE POUR TOUS, 89, rue Lannoy, Rx. — Lunetterie, jumelles. Voyez nos prix. 17450d

POUR CAUSE D'INVENTAIRE, MM. Parenthou et Lierman informent leur clientèle que leur magasin, 14, Grand'Place, sera fermé le lundi 5 janvier. 27435

A la Chorale mixte du Nouveau-Roubaix

A l'issue de la répétition de la section de danse enfantine sous la direction de M. Charles Bruneel, professeur de danse, qui a eu lieu le 29 décembre, il a été distribué aux enfants des jouets offerts par M. Delaoutre, président d'honneur de la Chorale mixte du Nouveau-Roubaix.

Cette fête enfantine a obtenu un beau succès et la petite Jeannine Bruneel, âgée de 4 ans, s'est distinguée tout particulièrement dans son numéro sur la pointe des pieds. Parents et amis se sont retirés enchantés de cette soirée.

DIALOGUE. — As-tu remarqué, maman, ce beau linge qui sèche chez nos voisins?

— Que ton père nous achète une laveuse « **FALDA** » et tu verras la même chose chez nous. Réclam. notice 4 Falda, Quiévrechain (Nd) 27436d

Fédération nationale des Combattants belges

Au cours de l'Arbre de Noël, organisé par la Section une collecte faite parmi l'assistance rapporta la somme de 80 fr. Cette somme sera versée par moitié à l'Œuvre du timbre antituberculeux et au Sanatorium de Sailly.

Les membres Marit, Carré, Lannoy, Laconte, Mullie, Deschynck, Titegat, Pauwels, Vanost, Delander, Lampe, Langeraert, Lambert, Brunin, Wilde et Verhaeghe sont priés de retirer les jouets réservés à leurs enfants, durant le service de secrétariat du dimanche 4 janvier, de 10 h. à midi, au siège, 126, rue de la Gare.

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, ROUBAIX (T. 29.62). 27441

Les accidents d'auto

Une jeune fille renversée par un chauffard place de la Liberté. — Mlle Lucienne Vincent, âgée de 18 ans, étudiante, demeurant rue de l'Union, 219, à Wattrelos, en passant place de la Liberté, jeudi à 13 h. 45, a été renversée par une auto. Le propriétaire du véhicule stoppa immédiatement pour relever la jeune fille et continua sa route. On a pu prendre le numéro de sa voiture: 7191-M.B.-3. Une enquête est ouverte pour connaître l'identité du chauffeur.

Une femme est renversée boulevard Gambetta. — Vers 16 h. 30, M. Paul Dossin, 20 ans, agriculteur à Sancourt (Somme), actuellement chez ses parents, rue Mimerel, a renversé une femme qui voulait traverser le boulevard Gambetta. Le conducteur arrêta sa voiture immédiatement, releva la blessée et la conduisit chez M. le docteur Bernard, qui constata quelques contusions sans Fraternité. La blessée est une nommée Marie Delettrez, 50 ans, sans domicile connu.

Une collision boulevard de Paris. — A 22 h. 30, l'auto de M. Henri Delgrange, teinturier, rue Jean-Jaurès, à Flers-Breucq, venant du boulevard de Paris, s'est rencontrée avec une autre auto conduite par M. le docteur Mausse, rue de Tourcoing, qui venait de quitter la rue du Moulin. Il n'y a eu que des dégâts matériel. La police a dû intervenir pour faire dégager la voie du tramway.

Entre auto et tramway. — Une collision s'est produite jeudi, à 16 h., à l'angle du boulevard Gambetta, entre un tramway Mongy et une auto pilotée par M. Pierre Lotigier, employé de banque, demeurant rue d'Avesnes, 5, à Tourcoing. Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels.

Une auto heurte un pylône

Dans la soirée de jeudi, vers 18 h., M. Henri Drubon, fabricant, rue de Lannoy, 376, pilotait une auto quand sur la Grand'Place il fut ébloui par les phares d'une auto, qui venait en sens inverse, et alla se jeter sur un pylône. Le choc fut assez violent et l'un des occupants de la voiture, le fils de M. Dubron, âgé de 5 ans, fut projeté sur la paroi de la voiture et se blessa au front. M. et docteur Bernard lui donna les premiers soins. Heureusement la blessure n'avait aucun caractère de gravité.

Vol avec escalade

En rentrant chez lui, jeudi, vers 21 h., M. Cyprien Delesalle, demeurant boulevard de Cambrai, cour Selosse, a constaté que l'on s'était introduit chez lui pendant son absence. Le malfaiteur avait pénétré dans la maison par une fenêtre de la mansarde, et après avoir fouillé les meubles, s'était retiré en emportant une somme de 20 fr. Le service de la sûreté informé, recherche le coupable.

Une scène de coups

Un employé de l'administration, M. Désiré Vanpoucke, demeurant rue de Moscou, 62, à Tourcoing, a porté plainte à la police au sujet de coups qu'il aurait reçus de la part d'un cafetier de la place de la Gare.

Pour purger une condamnation

La gendarmerie a arrêté mardi après-midi un cuisinier, Jules Deschamps, 20 ans, sans domicile, qui doit purger une condamnation à trois mois de prison pour vol, prononcé par le tribunal correctionnel de Valenciennes.

Il sera déféré aujourd'hui samedi à la maison d'arrêt de Lille.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — La permanence pour l'établissement des dossiers de demande de retraite du Combattant sera supprimée le dimanche pendant le mois de janvier; elles fonctionnera les samedis, de 16 à 19 h., au siège, boulevard Gambetta, 46.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Demain dimanche, de 10 h. à midi, au Café Pendore, 28, rue Pauvrée, recette mensuelle, adhésions, renseignements, cession de contre-assurance, paiement des cotisations.

CHORAL, NADAUD (Société Nationale). — Ce soir samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir samedi, à 20 h., Café Dubut, répétition générale.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, à 10 h., répétition générale.

VENTE RECLAME
de SOULIERS Fantaisie homme... 44.00
SOULIERS Hte Fantaisie Suédine, talons Louis XV, dames. 39.00
CHAUSSURES "NINA"
20 bis, Rue de Mouvaux, 20 bis — ROUBAIX
et 80, Rue de la Croix-Rouge - TOURCOING
ARTICLES MONTÉS TOUT CUIR

GRAND CHOIX de SOULIERS pour Enfants, Fillettes et Garçonnets 26673
DERNIÈRE CRÉATION Dames et Hommes
FERMETURE "ECLAIR"

CROIX

Les perceurs de coffres-forts à l'œuvre

Nous avons relaté que, nuitamment, des malfaiteurs s'étaient introduits dans le bureau de l'entreprise de maçonnerie Emblans et Leseultre,

(Photo J. de Rx.)

Le coffre-fort après le passage des malfaiteurs

25, rue de Lille et s'étaient attaqués au coffre-fort. Craignant sans doute d'être surpris dans leur « travail », les cambrioleurs prirent la fuite avant d'avoir pu s'approprier l'argent qui s'y trouvait.

La police poursuit activement son enquête et tout laisse prévoir que les recherches entreprises permettront de découvrir sous peu les auteurs de ce cambriolage.

STATISTIQUE RELIGIEUSE

Voici la statistique religieuse de l'année 1930 pour les deux paroisses de Croix:

Saint-Martin. — Il a été baptisé 171 enfants; 82 mariages ont été célébrés et 91 défunts ont reçu la sépulture chrétienne.

Saint-Pierre. — 137 baptêmes, 78 mariages, 111 sépultures.

Au total pour la ville de Croix: 308 baptêmes, 160 mariages et 202 sépultures.

En 1929, il avait été enregistré: 289 baptêmes, 165 mariages et 183 sépultures.

Une fête chez les vieillards de l'Hospice

Chaque année, le 1er janvier, le 1er mai et le 14 juillet, un banquet est offert aux vieillards de l'Hospice. C'est grâce aux collectes et dons divers remis au comité de répartition que ces repas extraordinaires sont offerts aux hospitalisés.

Jeudi dernier, à 12 h., MM. Seigneur, maire, et Montois, adjoint, vinrent prendre l'apéritif avec les vieillards. M. le Maire tint à féliciter le personnel de l'Hospice et en particulier Mme Lempereur, directrice, qui depuis 8 années se dévoue à cette œuvre.

Le banquet eut ensuite lieu. Très abondant et bien servi il mit tous les vieillards en liesse. Au champagne certains y allèrent de leur petite chanson.

Une somme de 15 fr. leur fut remise comme argent de poche.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Eugène Debrock, retraité de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, qui auront lieu aujourd'hui samedi 3, à 14 h. 30, en l'église St-Pierre. Réunion autour du drapeau à 14 h. 15, au domicile du défunt, 46, rue de Colmar (St-Pierre).

PAIEMENT DES BONS DE DENREES lundi 5 janvier, à la Maison des Œuvres Sociales. Se munir du numéro du registre de commerce.

L'HUILE DE TABLE DES-CHARTREUX
recommandée par le corps médical est la plus douce, la plus nourrissante, la moins chère. Elle fait réaliser 1/3 d'économie. Faites un seul essai et vous serez convaincu.

WATTRELOS

Arrestations pour fraude

La brigade du Crétinier a arrêté près de la ferme Castel, au Breuil, Charles Mazurelle, 24 ans, garçon boucher, domicilié 46, rue Pierre-de-Roubaix, qui était porteur de 1 kilo 500 de tabac étranger. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille par les soins de la gendarmerie.

— Julia Bocquet, 44 ans, coupeuse, domiciliée à Bruxelles, 69, rue Gustave-Depret, avait dissimulé sur elle 6 kilos de tabac étranger; elle a été arrêtée au lieu dit Grand Chemin, par la brigade de Roubaix-Gauche. Elle sera conduite aujourd'hui, par la gendarmerie, à la maison d'arrêt de Lille.

POUR VOS ASSURANCES consultez **Omer BAAS, Croisé-Laroche** (Tél. 3.83 La Madeleine). 27423d

Un cycliste fait une chute dans la rue Pierre-Catteau

Hier, vendredi, vers 14 h. 15, un cycliste, M. Théophile Deschrevmaecker, âgé de 24 ans, et demeurant à Pitthem (B.), montait la rue Pierre-Catteau, quand arrivé en face de chez M. Vanhoutte, marchand de volailles, il tomba brutalement sur le sol, sa roue s'étant introduite, croit-on, dans le rail du tramway. Des témoins, MM. Salembier et E. Spriet, le transportèrent au Café Salembier. Le blessé qui était en état d'ivresse, portait une blessure à l'arcade sourcilière. Un docteur lui prodigua des soins. Il fut transporté ensuite en voiture d'ambulance à l'Hôpital, d'où il sortit dans la soirée, sa blessure étant peu grave.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables sont appelés à être incorporés en avril 1931 (jeunes gens nés entre le 1er janvier 1910 et ajournés des classes précédentes, sont invitées à déposer leur demande à la Mairie, Bureau Militaire, le plus tôt possible. Se munir du livret de famille, des certificats de salaires des membres de la famille, du livret de location de maison et, s'il y a lieu, de certificats médicaux

A LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — **Mutuelle retraite.** — Paiement des cotisations du premier trimestre de l'année 1931, ce soir samedi, de 18 h. 30 à 20 h., et demain dimanche 4 janvier, de 9 h. 12 h. 30.

Permanence. — Demain dimanche, de 9 h. 30 à 12 h. 30, permanence habituelle : Etablissement de la carte de retraite pour les anciens combattants ayant la carte verte et qui ont 50 ans au 1er avril 1930 et plus de 50 ans. Se munir du livret militaire, de la carte verte et d'un acte de naissance sur papier libre. Perception de la cotisation de 1931. Renseignements sur la Mutuelle-Retraite, concernant les avantages accordés aux Anciens Combattants.

AUX GAIS ROSSIGNOLS. — Aujourd'hui samedi, réunion de tous les membres au siège, à 20 h. 30, pour le raccroc de Ste-Cécile.

ORCHESTRE DES JEUNES. — Demain dimanche, à 9 h. 30, répétition générale, au siège, « Café de l'Harmonie ».

A la Jupe Elégante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grand'Place, derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES - MANTEAUX
Création chaque semaine
des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 25072

LANNOY

FLERS

VAGABONDAGE. — Un journalier, Julien Beaubigny, 26 ans, sans domicile fixe, a été arrêté par la gendarmerie près de la Planche-Epinoy, sous l'inculpation de vagabondage. Il a été écroué au dépôt.

FLERS-BREUCQ

Une arrestation pour port d'arme prohibée et vagabondage

Dans la journée de vendredi, la gendarmerie de Roubaix a mis en état d'arrestation un sujet belge, Frédéric Dewortelaer, 32 ans, journalier, sans domicile fixe, pour vagabondage, et port d'arme prohibée: il était porteur d'un couteau à cran d'arrêt. Cet individu a déjà subi dix ans de travaux forcés en Belgique pour vol.

LYS

Une fillette grièvement blessée par une automobile

Jeudi matin, rue Jules-Guesde, un grave accident s'est produit dont a été victime une fillette de 9 ans. Il était environ 10 h. 30, M. Marcel Bourghelle, 31 ans, receveur-buraliste, 7, rue de Roubaix à Lannoy, revenait de Roubaix, en auto, à une allure modérée, lorsqu'arrivé près du bureau de l'octroi, il croisa le tramway C à l'arrêt, venant vers Roubaix. En ce moment, une fillette Jeanine Deroubaix, 9 ans, fille de M. Michel Deroubaix, industriel rue Jules-Guesde, qui se trouvait sur le trottoir, traversa la chaussée en courant: elle fut aperçue par M. Bourghelle, qui donna un coup de frein et arrêta aussitôt sa voiture, mais il ne put éviter l'enfant qui vint se jeter sur le garde-boue gauche.

Relevée par M. Bourghelle, et transportée dans un café voisin, la blessée a reçu les soins de M. le docteur Richir qui a relevé des contusions multiples au bras et à la jambe droite, à l'arcade sourcilière, et une fracture du crâne, et a ordonné son transfert à la clinique de M. Decherf, à Tourcoing.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête. Quant à M. Bourghelle, qui, d'après les témoins, n'est pas en faute, il a été prié de se tenir, néanmoins, à la disposition de la justice.

M. le docteur Delahousse, médecin-légiste, a été désigné par le Parquet, pour examiner la victime de cet accident.

Vol d'un vélo

La gendarmerie, au cours d'une enquête, a appris qu'un nommé Florent Mercier, avait volé un vélo et qu'il l'avait jeté dans le canal, près de l'écluse du Grimonpont. Des recherches faites ont permis de trouver le vélo, à l'endroit indiqué. L'auteur du vol est recherché.

TOUFFLERS

Statistique de l'état-civil en 1930

Les services de l'état-civil ont enregistré au cours de 1930:

Naissances, 40; mariages, 19; décès, 21; 1 acte de divorce; 1 mort-né, 1 transcription de décès.

Les décès s'établissent comme suit: Au-dessous d'un an, 3; de 15 à 20 ans, 1; de 20 à 40 ans, 1; de 40 à 49 ans, 1; de 50 à 60 ans, 1; de 60 à 69 ans, 5; de 70 à 79 ans, 7, au-dessus de 80 ans, 2.

LEERS

Une conférence sur le Congrès eucharistique de Carthage

Mardi 6 janvier, à 20 h., en la salle du patronnage Saint-Louis, rue du Cimetière, Mgr Hégent fera une conférence sur le Congrès eucharistique de Carthage auquel il a assisté. Des vues magnifiques où ne manque même pas la féerie des couleurs de Carthage, nous présenteront toutes les cérémonies du congrès dans le décor imposant que leur prêtent l'immense amphithéâtre et les basiliques chrétiennes en ruines.

Toutes les familles de Leers se feront un plaisir d'assister à cette belle soirée.

ANNAPPES

Demandes d'allocation militaire

La fraction du contingent qui sera incorporée en avril prochain comprendra les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 mai 1910, reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire par le conseil de révision.

Les demandes d'allocation militaire concernant les jeunes gens sortiens de famille peuvent être présentées dès maintenant. Pour tous renseignements s'adresser au bureau de la Mairie.

Des actes de vandalisme

L'Entente-Club Anstaing-Chéreng est une société sportive composée de jeunes gens qui ne demandent qu'à faire du sport. Cette société a beaucoup d'amis, mais aussi des ennemis. Son terrain se trouve près du Pont, à Tressin, sur le territoire de la commune d'Anstaing. Dernièrement, afin d'être chez eux, les dirigeants de la société clôturèrent ce terrain au moyen de piquets et de fil de fer, d'où dépense assez rondelette pour un petit club aux moyens bien précaires. Ceci n'a pas dû plaire à certains individus qui, pour des raisons inconnues, n'ont pas la société en odeur de sainteté, se sont amusés à démolir une partie de la clôture en renversant les piquets et, chose plus stupide encore, en coupant les fils de fer en plusieurs endroits afin que ceux-ci deviennent inutilisables.

Le même fait a été accompli deux fois déjà à quelques semaines d'intervalle. La police devrait sévir contre de tels actes de vandalisme.

Une tentative de vol

Des malfaiteurs, après avoir enduit de boue un des carreaux de l'habitation de Mme Marie Lefebvre, route de Tournai, 38, l'ont brisé afin de s'introduire dans la maison. Mais sans doute dérangés par l'approche d'un passant, ils n'ont pu poursuivre leur dessein. Le garde champêtre Dehaut, informé, a ouvert une enquête.

WILLEMS

Au Bureau de bienfaisance

Par arrêté préfectoral M. Simon Leclercq a été maintenu dans ses fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance pour sortir d'exercice le 31 décembre 1934.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — M. le Ministre du Travail vient d'autoriser les assurés R.O.P. qui détiendraient encore leur carte annuelle de cotisation à la déposer dans le plus bref délai dans un bureau de Postes qui la transmettra, afin de ne pas perdre leur droit à l'assurance-invalidité ou l'allocation au décès.

TOURNEE DU PERCEPTEUR jeudi 8 janvier, de 9 h., à la Mairie.

AVIS AUX ETRANGERS. — Les étrangers habitant la commune dont la validité de la carte d'identité expire en 1930 ou qui sont possesseurs d'un récépissé délivré en 1929, sont invités à passer à la Mairie dans le plus bref délai, afin de solliciter le renouvellement de leur carte. Ils devront se munir de quatre photographies et de deux certificats de travail.

ASCQ

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires, du droit de licence et des impôts sur automobiles, le 10 janvier, de 8 à 11 h. chez Mme Henno, rue Marceau, et de 8 h. 30 à 10 h. 30 chez M. Rousse, rue Colbert.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES sera à la disposition des habitants aujourd'hui samedi, de 16 h. à 17 h. 30, à la Mairie, pour tous renseignements.

LES ORANGES

Quel fruit puis sain, plus agréable, mieux accepté par tous les âges que l'orange ? Il n'en est pas non plus de plus recommandable pour obtenir un bon fonctionnement de l'organisme, et même pour lutter contre l'intoxication alimentaire qu'il est difficile à notre époque d'éviter.

Nous sommes tous, à des degrés divers, des surmenés et des intoxiqués : des surmenés par une vie intense, par le travail ou par le plaisir, des intoxiqués par un régime de table qui ne comporte pas assez d'éléments vivants, qui nous fait ingérer trop de viandes, trop de conserves, trop d'aliments morts, privés de vitamines. De là l'arthritisme précoce, la gravelle, l'eczéma, les dyspepsies, la constipation, etc.

Or, ce qui manque à l'organisme, les oranges, les belles oranges d'Espagne le lui donnent et, en premier lieu, ces vitamines chimiquement mal connues encore, et physiologiquement d'une valeur contrôlée par la preuve expérimentale, physiologique et clinique.

On mangeait naguère des oranges par gourmandise. On en consomme aujourd'hui à jeûn, au dessert et entre les repas, pour des raisons d'hygiène, de santé. Ce fruit savoureux est un aliment sain, nécessaire, riche, et qui se comporte par surcroît comme un remède aimable. La chair et le jus de l'orange sont d'excellents régulateurs des fonctions digestives, de bons et doux facteurs de la propreté intestinale.

La nature a bien fait les choses : la saveur excite l'appétit et l'appétit sert le besoin. La gourmandise était ici une des formes de l'instinct, cette intelligence qui ne connaît pas ses raisons.

Nous savons maintenant pourquoi il est indiqué de faire une cure d'oranges et combien il est juste de donner sur notre table une place d'honneur à ce fruit décoratif.

Docteur R. GIRARD.

MÉDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE

La médaille d'honneur communale a été décernée aux employés municipaux dont les noms suivent :

MM. Alexandre Bernoville, à Tourcoing; Georges Carrette, à Roubaix; Léon Dehaut, à Lannoy; Jules Ferrant, à Wervicq-Sud; André Lebrun, à Wattrelos; Louis Vermeersche, à Roubaix; Edouard Cornard, à Halluin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du vendredi 2 janvier 1931

— **Les accidents de la circulation.** — Le 23 juillet dernier, Louis Devoldère, 35 ans, garagiste, à Roubaix, a renversé à Lille, rue Gustave-Delory, Mme Boschery, celle-ci était allée chercher son enfant qui jouait sur la chaussée. Après plaidoirie de Me Rambaud, Devoldère a été condamné à quinze jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et 100 francs d'amende. La victime, après plaidoirie de Me Peltier, a obtenu 1.500 frs de dommages-intérêts.

— Maurice Prévost, 27 ans, épicier, à Roubaix, a renversé avec son automobile, un cycliste, à Roubaix, à l'angle du boulevard de Lyon et de la rue Paul-Doumier. Il a été condamné à 25 frs d'amende après plaidoirie de Me Balavoine; la victime, représentée par Me Beuque, a obtenu 1.500 frs de dommages-intérêts.

— Un sujet italien, Cioni, qui circulait à motocyclette, à Wambrechies, a été heurté par l'attelage de M. Jonckhère, 31 ans, boulanger, à Saint-André. La victime dut subir l'amputation de la cuisse au tiers moyen. Le Tribunal a condamné M. Jonckhère à 25 francs d'amende, après plaidoirie de Me C. Bataille et a accordé à la victime que représentait Me Thellier, une provision de 15.500 frs. Le Tribunal a mis à la charge de l'automobiliste les deux tiers de la responsabilité de l'accident.

— **Un grave accident d'automobile, à Flers.** — Le 31 août dernier, M. Paul Barret, 39 ans, tripier, à Roubaix, a renversé avec son automobile le petit Detand, rue d'Hem, à Flers, qui succomba des suites d'une fracture du crâne. Après plaidoiries de Me Balavoine pour l'inculpé, ce dernier a été condamné à 200 frs d'amende; les parents de la victime, représentés par Me Goethals, ont obtenu 21.000 francs de dommages-intérêts. Le Tribunal a partagé par moitié la responsabilité de l'accident ; l'enfant jouait sur la chaussée.

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 3 janvier 1931 N° 6.

Petite Comtesse

PAR MAX DU VEUZIT

l'auteur de « Mon Mari »

» L'idée des tournedos c'était comme qui dirait le signal de ralliement où le mot de passe pour que je reconnaisse monsieur et le fasse attendre Léonard. »

Savitri eut une moue piteuse.

— Alors, le bon dîner, ça aussi c'est un attrape-nigaud ?

— Ah, pour ça, non ! Même que je veux que vous vous en lèchiez les doigts. La cuisine de l'auberge est fameuse et je vous promets, foi de dame Lucas, que vous ne regretterez pas le temsp passé ici.

» En attendant, je vais vous apporter un flacon de vieux Porto avec lequel vous ferez connaissance pendant que je vous préparerai un bon petit menu. »

Et, les quittant, dans [illegible] vers le tourneau.

Nous ne ferons pas assister le lecteur à l'entrevue que Savitri eut le soir même avec le domestique de Mme Darteuil.

Qu'il nous suffise de dire que le serviteur donna au tuteur de Myette tous les renseignements et explications que celui-ci pouvait désirer.

Nous dirons aussi que les deux hommes parurent s'entendre à merveille. Ils vidèrent ensemble quelques bonnes bouteilles sorties de derrière les fagots, ils trinquèrent amicalement, causèrent en toute liberté, de telle sorte que l'heure du dernier train les surprit avant qu'ils n'eussent achevé de se dire tout ce qu'ils jugeaient nécessaire, car Léonard cria au tuteur de Myette, comme le train se remettait en marche :

— Surtout, écrivez-moi bien vite, je serai impatient de vous lire et n'oubliez pas les tournedos de l'auberge de la *Blanquette*.

— Tournedos ! je me souviendrai. Au revoir et à bientôt !

Les événements qui vont suivre nous apprendront bien certainement tout ce que les deux hommes s'étaient raconté ce soir-là.

VI

La nuit [illegible] sombres du [illegible] l'enfant squelettique veillait.

La nuit était venue depuis longtemps déjà, écrasant la campagne d'un lourd voile sombre que les étoiles du ciel n'arrivaient pas à percer.

Et bien que l'opacité des ténèbres augmentât d'instant en instant, Myette demeurait immobile, [illegible] la fenêtre ovale, les yeux [illegible] de [illegible] chambre sans lumière, nuit obscure, pesant silence que seuls troublent les vagues bruits de la campagne endormie, l'enfant accoudée se confond avec tout ce qui l'entoure au point que c'est à peine si l'œil prévenu sait distinguer l'être humain dans cette ambiance d'encre.

Petite statue d'ivoire sur fond de satin noir personnifiant « le guet », quelle mystérieuse attente vous rive à ces ténèbres ?

Statue vivante, cependant; car les lèvres invisibles murmurent une plainte que l'oreille perçoit à peine :

— Rien, mon Dieu ! Toujours rien.

Et ce soupir s'exhale sans que la fillette famélique se lasse de guetter dans l'invisible.

Mais derrière elle une porte s'est ouverte. Elle en a perçu le bruit sans que ses yeux se fussent détachés des ténèbres.

— Comme c'est long ! explique-t-elle à l'intention de l'arrivant.

Une lumière a jailli.

C'est Léonard qui vient d'entrer.

— Patience ! répond-il. C'est trop tôt.

— Encore trop tôt !... Les heures sont longues.

— Elles me paraissent trop courtes à moi... ce sont les dernières.

— Les plus pénibles à vivre.

— Celles qui résument tout le passé ! Demain, ce sera fini !

— Vive le jour nouveau qui ouvrira pour moi un nouveau chapitre !

— Avant de tourner la page, je relis les années écoulées.

— Elles furent cruelles !

— [illegible] leur douceur.

— J'ai été atrocement malheureuse.

— Je vous consolais de mon mieux.

— Je préfère que vous m'ouvriez une autre existence.

— J'ai l'angoisse de cette nouvelle vie !

— Vous avez peur ! fait l'enfant méprisante.

— Oh, non ! dit l'homme. Mais j'appréhende ce que j'ignore. C'est un gros risque. Si ça n'allait pas réussir ?

Un gémissement lui répond :

— Autant mourir, alors, que de perdre ce dernier espoir.

— Toutes les précautions sont prises, rassure le serviteur.

— Ça réussira ! affirme l'enfant tremblante.

— Je l'espère et le redoute à la fois.

— Pourquoi craindre ?

— Parce qu'après, vous serez vraiment seule !... Et moi, impuissant à vous défendre... peut-être livré au mépris, à l'oubli !

— Je n'oublierai jamais, affirme-t-elle.

— On dit ça !

— Quel gage vous donner si mon affirmation est insuffisante ?

— La foi ne s'impose pas. Ce n'est pas de vous que je doute, c'est de la vie elle-même.

— J'ai confiance, moi !

— Parce que vous êtes ignorante.

— Et qu'importe après tout !

L'homme baisse la tête :

— L'espoir vit quand même puisque je dédaigne une fortune pour agir.

— Je vous donnerai le double de ce que vous perdez par ailleurs.

— L'atroce promesse